



Frais de résiliation par un courtier en assurance

Par **eolien**, le **13/10/2009** à **16:22**

Bonjour,

Un courtier en assurance me demande des frais de résiliation pour son compte après la résiliation de mon assurance habitation. Je n'ai jamais été informé de quelques frais que ce soit, ni vu ou signé de contrat ou convention avec ce courtier concernant d'éventuels frais. Le seul contrat a été signé avec l'assureur ou rien ne figure concernant des frais de résiliation. A t'il le droit de me réclamer des frais en l'absence de contrat ou convention ?

Merci.

Par **lexconsulting**, le **13/10/2009** à **19:06**

Bonjour

Décidément nous verrons de tout chez certains courtiers d'assurances peu scrupuleux !

Le courtier n'est tenu à l'égard de son client que par les règles du mandat qu'il a déterminé à son égard.

En conséquence, si vous n'avez jamais rien signé de tel avec lui, bien évidemment qu'il n'a rien à vous réclamer. Vous êtes libre de changer de courtier et d'assurances comme vous le souhaitez. Votre courtier reçoit une partie de votre prime d'assurances qui lui est reversée par la compagnie.

Il peut majorer une prime pour obtenir un pourcentage plus important comme il peut prévoir des frais de résiliation (même si cela n'est pas commercial, mais c'est son problème) à condition que cela soit clairement notifié par le mandat signé avec lui et présent dans ses conditions générales de vente.

Donc s'il ne vous a rien fait signé de tel, répondez lui que le 1er avril est passé, ou une fin de non recevoir.

S'il continue à vous réclamer de tels frais non justifiés, menacez le de saisir la DDCCRF de votre département.

Bien Cordialement

Lex Consulting

Par **eolien**, le **14/10/2009** à **00:16**

Bonsoir, bon me voilà rassuré. Effectivement certains feraient n'importe quoi pour essayer de ne pas perdre un client !
Merci encore.

Par **queens**, le **29/07/2015** à **02:47**

IGNOREZ PAR ,PRENEZ LE TEMPS DE LIRE

Je vous informe à tous, vous qui êtes à la recherche d'un prêt d'argent entre particulier pour enfin sortir des difficultés que provoquent les banques par le rejet de vos dossiers de demande de crédits, Maintenant plus de soucis. Un seul prêteur honnête, sincère et véridique à votre disposition Mr Marcuard Maric, Jean-Marie, le directeur du Groupe Financier & Investissement Prêt pour Tous (GF & IPT), j'ai reçu mon prêt de 49.000 euros chez lui parce que j'avais fais des prêts à ma banque que je n'arrive pas à rembourser en plus je suis fiché à ma banque et vue que j'avais besoin d'argent en urgence pour mon projet et solder mes dettes à la banque puis finir ma construction et relancer mon activité. franchement, je suis tout à fait satisfait au bout de 48 heures avec ce Mr, et j'en ai parlé à plusieurs collègues qui ont également reçu des prêts chez ce monsieur sans avoir de soucis car leur conditions sont très avantageuses. Ils font des prêts de 2.000 euros à 500.000.000 Euros avec un taux d'intérêt de 2% selon le montant demander et remboursable de 3 à 50 ans. Je vous laisse l'adresse pour envoyer vos demandes.

E-Mail : maitre.groupeinvestissement@gmail.com

Passer ce message à vos proches et amis qui sont dans le besoin bonne chance a vous.